

en qui nous avons déjà reconnu l'illustre baron Emmanuel de Belloc, inventeur du feu merveilleux dont les Crozes savaient déjà le secret plusieurs siècles avant lui.

— Décidément, s'écria le gros seigneur, l'Espagnol est l'objet d'une hardie mystification, Altesse ! Voici tantôt la quatrième fois qu'il est accosté par ces masques blancs, dont l'épaulé est chamarré de rubans différents. L'homme à la couleur verte est le seul qui ne l'ait point encore entrepris, si je ne me trompe !

— Merçiéu ! baron, ne pensez-vous pas qu'il conspire à l'espagnole contre nous ! Que signifient tous ces conciliabules ? répartit le dauphin en fronçant le sourcil.

Si la curiosité des princes était excitée, le courage de Carabanchel était soumis à une rude épreuve.

Il avait à peine franchi le seuil du portique à la sarrazine, que son mystérieux interlocuteur prit la parole :

— Il y a quelque part, dit-il, une femme encore jeune, dont le cœur est déchiré par la douleur, dont les yeux n'ont plus de larmes, dont les lèvres n'ont plus de sourire, tant elle a souffert !

— Depuis longtemps, le sommeil a déserté sa couche ; son esprit est usé par la souffrance... elle penche vers la tombe...

— Si Dieu, dans son éternelle bonté, n'avait placé auprès d'elle un ange qui la soutient et la console, second ange gardien de cette pauvre femme, depuis longtemps, la mort serait venue et la pierre du tombeau aurait déjà recouvert son cadavre.

— Cette femme est ma mère. — J'avais un père bien aimé. Il était vieux et ses cheveux avaient blanchi sans que jamais sa conscience lui eût reproché une faute ! Tous le vénéraient et l'aimaient. Il est mort le 25 octobre 1248.

Carabanchel tremblait comme une feuille agitée par le vent.

— J'avais, continua le masque, un frère de vingt ans, un enfant insouciant et hardi, brave, pieux, bon fils et bon frère, sans peur et sans reproche. Il est mort le 25 octobre 1248.

— J'avais une sœur. Elle était belle autant que bonne. On l'appelait l'ange de Myans... — Eulalie ! soupira l'ambassadeur en se penchant la tête entre ses mains.

— Oni, Eulalie ! Un soir elle fut enlevée, et jetée pantelante au milieu d'une orgie que vous présidiez. Ce qu'elle vit, aucune bouche humaine n'oserait le dire, et le soldat le plus vaillant, le plus éprouvé aurait peur à l'entendre... Elle aimait un jeune homme doux et bon, pauvre et sans famille, mais auquel Dieu avait donné toutes les qualités qui sont la richesse et la noblesse des pauvres gens.

— Les deux enfants devaient être unis par un prêtre... — Prigent du Rocher soupira. Puis il poursuivit :

— Savez-vous ce qu'est devenu l'apprenti Baldoph, fils de votre complice Jacques de Bonnivard, comte Aloys de Mainvilliers ?

— Ce fut un coup de foudre ! — L'ambassadeur tomba comme une masse inerte entre les bras de Prigent du Rocher, qui le repoussa avec violence et s'éloigna sans détourner la tête.

Quand le misérable revint à lui, le dernier masque, dont le nœud vert décorait l'épaulé, était penché sur lui et attendait qu'il reprît ses sens :

— Ah ! grâce !... grâce ! murmura Mainvilliers en tombant à genoux.

— Lève-toi, s'écria le masque, lève-toi ! Es-tu donc devenu lâche, maintenant, et dois-je te traiter comme ces hommes sur lesquels glissent toutes les injures !

— J'ai quelque chose à te dire, moi aussi, Haroun-ben-Adel ! Ah ! ne sois pas étonné que je sache ton nom. Je vais te dire le mien... Je m'appelle... Jérôme ! Te souvient-il de cinq jeunes hommes : Arthur de Chêne, Robert de Maxilly, René de Gorre, l'Uric de Cessoles et Jean des Avanchers ?... Un seul excepté, ils sont tous morts, morts dans leur crime, sans pitié, sans absolution, désespérés, te maudissant !

— Ils étaient jeunes ; ils avaient été bons. — Enfant, tu déchirais le sein de ta mère, Haroun ! Tu étais un monstre à Page où les enfants sont les frères des anges !

— Tu es employé tout ton génie à perdre ces jeunes gens : tu les pervertis, tu les achetas, tu favorisais leurs passions, tu satisfais leurs convoitises... Ils étaient faibles, ils te craignaient, tu les avais asservis à ta fatale puissance. Tu rendras compte de leur corruption, Haroun, et tu portes, avec ton propre fardeau de crimes si lourd déjà... le fardeau de tous les crimes de tes complices... Te souvient-il du plus mauvais d'entre eux : Bonnivard ? Et qu'en dirai-je ?... Mais quels supplices l'enfer inventera-t-il pour te les faire subir durant l'éternité !

— Ah ! Mainvilliers, pleure, pleure sur tant de sang versé, sur tant d'existences flétries, sur tant de consciences assainies, sur tant d'intelligences perdues, sur tant d'âmes damnées, par toi, pour toi !

— Eperdu, fou de terreur, Mainvilliers sentit passer un souffle de mort sur son visage. Les larmes jaillissaient, brillantes, de ses yeux grands ouverts... Ses dents claquaient... ses cheveux se hérissaient sur son front.

Il respira longuement. Il laissa errer autour de lui un regard morne, éteint ; il porta les mains à son front, qu'il meurtrit avec une rage muette.

— Enfin, il fit un bon, franchit le portique et se précipita dans la salle du bal.

L'ours avait fausse compagnie à Guy XII, et courait de groupe en groupe, excitant par ses saillies l'ilarité de toute l'assistance.

Il voulut arrêter au passage le comte de Carabanchel, mais celui-ci l'écarta violemment et se dirigea vers le prince auquel il dit quelques mots à voix basse.

Le dauphin bondit sur son trône.

A ce moment, les cinq masques aux sinistres blanches, réunis et formant un petit groupe, se dirigeaient vers la principale issue. Tout à coup, deux gardes apparurent à cette porte et, croisant la hallebarde, déclarèrent que personne ne sortirait. Le dauphin, appuyé sur le bras de l'ambassadeur de Foix qui marchait la tête haute et l'air assuré, arriva auprès des cinq conjurés :

— Bas les masques, messieurs ! ordonna Guy XII, d'une voix forte, et d'un ton impérieux.

Un cri d'horreur s'échappa de toutes les poitrines. Les cinq capuchons s'étaient abaissés en même temps, et l'on voyait cinq têtes de mort, livides, déclarées, avec de grands trous noirs au fond desquels rutilaient des yeux ardents...

(A continuer)

L'EXECUTION DE BILLOIR

Le 26 avril dernier s'est dénoué, à Paris, sur la place de la Roquette, l'épilogue d'un drame qui, pendant plusieurs mois, a passionné toute la France : l'affaire de la femme coupée en morceaux.

On avait tant discuté les circonstances du crime, on avait si prématurément proclamé la grâce accordée au condamné, que, lorsque le bruit de l'exécution s'est répandu dans Paris, personne n'a voulu y croire. A minuit même, alors que les reporters des divers journaux, se dirigeant vers la Roquette, parlaient à leurs amis du triste spectacle auquel ils allaient assister, on secouait la tête et l'on disait :

— "C'est impossible !..."

— "C'était vrai cependant. Malgré l'avis favorable donné par le procureur-général, malgré les insinuations des journaux, le Maréchal-Président n'avait pas eu de voir commuer la peine.

— "C'est un vieux soldat, disait-on, et le maréchal ne voudra pas laisser trancher la tête à un homme qui a servi la France."

Au contraire, et précisément parce que Billoir tenait à l'armée, son crime a été considéré comme étant d'autant plus grand. Les jurés, d'ailleurs, en restant muets sur les circonstances atténuantes et en ne signant pas de recours, avaient affirmé leur intention de voir appliquer la peine capitale. Le Maréchal a laissé leur verdict s'accomplir.

Mais le public ne songeait pas à cela. On lui avait annoncé la grâce et il y croyait. Aussi, le rond-point de la Roquette, d'habitude encombré dès onze heures du soir par une foule avides d'émotions malsaines, était-il vide ou presque vide. Pas vingt personnes à minuit ! A deux heures du matin, quand M. Roch arrive avec ses fourgons, déballe et installe sa terrible machine, les journalistes seuls piétinent autour de lui... Je me trompe : à la faveur de l'obscurité, des femmes se sont glissées parmi nous, et dans le mouvement de va et vient qui se fait autour du bourreau et de ses aides, on distingue le froufrou des robes de soie...

Mais cela ne dure pas longtemps. Bientôt arrivent par les rues avoisinantes, des brigades de gardiens de la paix des 10e, 12e et 20e arrondissements, qui occupent les abords. Ceux du 11e font évacuer la place à toutes les personnes qui ne peuvent justifier d'un motif plausible pour y demeurer.

Cependant, M. Roch, son cigare à la bouche, termine avec sa placidité accoutumée l'installation des bois de justice. Selon son habitude, il vérifie tout lui-même, pose des cales sous les pieds, range symétriquement les accessoires. Un frisson passe dans l'assistance quand on le voit faire jouer la lunette et la bascule et soulever à trois reprises le couperet pour le laisser retomber avec un bruit sourd sur les ressorts à boudin. Il hoche la tête d'un air satisfait. Tout va bien : nous n'aurons pas ce sinistre incident de la lunette retenue dans la coulisse gonflée, qui nous impressionna si douloureusement lors de l'exécution de Gervais.

En revanche, un des aides, M. Constant, grimpe sur un marchepied, et avec un linge essuie soigneusement la rose qui pèle sur les longues traverses. Ce dernier coup de *bon* est d'un épouvantable réalisme.

Pendant ce temps, les soldats de la garde républicaine à pied et à cheval, viennent prendre position sur la place, le long de la prison des jeunes détenus. Les sergents de ville d'une brigade centrale arrivent pour renforcer le service. Il est quatre heures. Le jour se lève. Le moment approche.

En effet, voici les gendarmes de la Seine qui débouchent, au trot, le chapeau en bataille, et viennent se ranger devant les autres troupes, faisant face à l'échafaud... Tout est prêt.

— Nous faisons une rapide inspection des environs ; tant sur la place qu'au dehors, il n'y a pas quatre cents personnes.

M. Horoch, greffier de la cour d'appel, représentant le procureur-général ; M. Baron, commissaire de police du quartier ; M. Jacob, chef de la sûreté, assisté de son sous-chef M. Villa, pénétrèrent dans la prison, ainsi que M. Roch. M. Baugesne, le directeur de la Roquette, les y attend avec l'aumônier, le digne abbé Crozes. Il les introduit dans la cellule No. 1, à droite, où Billoir dort paisiblement. A leur entrée, l'éclat des lumières l'éveille, il se souève, se frotte les yeux d'un air abasourdi, puis,

comme quelqu'un qui commence à se reconnaître : — "Ah ! pardon..." dit-il, en apercevant M. Jacob.

Le chef de la sûreté, qui, dans toute cette affaire, a joué un si grand rôle, semble fort ému. Une chose nous frappe : ses grands yeux clairs qu'il broie fixement d'habitude sur son interlocuteur, sont voilés par un lorgnon qui change singulièrement sa physionomie.

— "Allons, mon pauvre Billoir, dit M. Jacob, en s'avançant, votre pourvoir est rejeté, votre recours en grâce repoussé : du courage !

— "Ah !" fait Billoir avec un tressaillement. Mais, le réprimant aussitôt, il croise ses mains sur sa poitrine et se tourne vers l'abbé Crozes, qui l'embrasse.

Puis il s'habille rapidement. On lui offre de l'eau-de-vie et du vin. Il prend un gobelet de vin et y trempe les lèvres ; ensuite, il revient à l'abbé Crozes, qui lui prodigue les paroles de consolations.

On traverse la prison. Au greffe s'accomplissent les formalités traditionnelles. Billoir, *ligotté*, est livré à l'exécuteur.

La grande porte de la Roquette s'ouvre à deux battants ; les gendarmes tiennent leur sabre.

M. Roch et ses aides apparaissent les premiers. Puis vient Billoir, soutenu par l'aumônier. Soutenu... non : Billoir a conservé son calme. Le vieux soldat se retrouve. Il marche à la mort, résigné, sans hésitation. A l'aspect de la guillotine, il n'a pas ce regard fixe, hébété de presque tous les condamnés ; il a un mouvement de tête ; son regard va de bas en haut et de haut en bas, comme celui de quelqu'un qui veut bien se rendre compte.

L'abbé Crozes lui fait baisser le crucifix, et l'embrasse ensuite lui-même : les lèvres du condamné touchent celles du prêtre. Billoir fait une inclination de tête et murmure d'une voix douce :

— "Au revoir, mon père..."

A ce moment, M. Roch pâlit affreusement, ses yeux papillotent, les pommettes de ses joues sautillent... Par un prodigieux effort, il se remet, saisit le condamné qui a continué sa route vers la guillotine, et le jette sur la bascule...

C'est fini !...

Et, au coup sourd du couteau qui tombe, répond le son d'un timbre... C'est la demie de quatre heures qui sonne à l'horloge de la prison. On était d'une minute en avance !

Les aides s'écartent...

Alors on voit avec horreur un flot de sang qui couvre la bascule, la lunette, les montants et coule sur le pavé vers le ruisseau. Puis, comme l'aide qui a jeté le corps avec la tête dans le panier d'osier doublé de zinc, veut reformer ce panier, une chose étrange, fantastique, se produit, l'une des jambes sort en dehors et repousse le couvercle !...

Mais cela dure une seconde. Le panier est jeté dans un fourgon tout préparé. L'abbé Crozes monte dans son fiacre — le fiacre No. 148, dont le vieux cocher et le cheval blanc connaissent bien leur triste voyage. Ils l'ont fait tant de fois ! — et le cortège, escorté par cinq gendarmes, prend au grand trot le chemin du cimetière d'Ivry.

Là, le gardien, averti de la veille, a ouvert la porte de l'enclos réservé. On apporte le panier au bord de la fausse creusée pendant la nuit, et on en renverse le contenu au hasard.

Puis, fourgon et gendarmes repartent. Le fossoyeur jette quelques pelletées de terre, et l'abbé Crozes reste seul.

Si, une heure plus tard, vous aviez jeté un coup d'œil à travers les planches disjointes qui entourent le *Champ-des-Narvets*, vous auriez pu voir encore le vieux prêtre priant sur la tombe de l'assassin !...

ENCORE UN BILLOIR

Dans la nuit du 31 mars au 1er avril, un crime horrible, dont un Arabe serait l'auteur, a été commis sur le territoire de Sidi-Bakti, sur la personne d'un Espagnol, père de six enfants.

Cet homme était, dit-on, contre-maître d'un chantier d'alfa, et c'est à quelques mètres seulement de distance que le crime a été consommé.

Effrayés de l'audace du meurtrier, les autres ouvriers se sont réfugiés dans leurs gourbis, laissant le cadavre sur place, et ce n'est que le lendemain que les parents de la victime retournèrent sur les lieux pour faire procéder à l'inhumation.

Dans la nuit, le cadavre avait été enlevé et découpé.

La partie inférieure du corps fut trouvée près d'une broussaille ; plus loin, les poumons et d'autres parcelles ; enfin, la tête et un bras gisaient à une distance de cent mètres des gourbis. Il manque encore toute la partie gauche du malheureux Espagnol.

INDUSTRIE CANADIENNE

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Michel Lefebvre.

M. Lefebvre est un compatriote dont l'esprit d'entreprise mérite une mention spéciale et l'encouragement public. Après des années de recherches et de dépenses considérables, il a trouvé moyen de fabriquer un vinaigre dont le mérite est aujourd'hui incontestable. En 1865, il obtenait le premier prix à l'Exposition de Montréal, et l'année dernière, à l'Exposition de Philadelphie, il luttait contre les manufacturiers de vi-

naigre du monde entier, et revenait avec une médaille, des éloges et des certificats les plus flatteurs.

Un comité de l'Exposition, composé de cinq hommes des plus compétents choisis parmi les industriels des Etats-Unis et de l'Europe, attestait l'excellence du vinaigre de M. Lefebvre, et proposait qu'on lui donnât un prix, et M. Perreault, le secrétaire de la Commission canadienne, lui écrivait à ce sujet la lettre suivante :

Exposition Internationale 1876
Commission Canadienne,
Ottawa, 4 avril 1877. A
A M. LEFEBVRE.

— "J'éprouve beaucoup de plaisir à vous adresser aujourd'hui, par la poste, la médaille et le certificat que vous avez mérités pour la splendide exposition de produits que vous avez faite à Philadelphie en 1876. Permettez-moi de vous offrir mes félicitations les plus sincères pour le grand succès que vous avez obtenu, et de vous remercier pour avoir contribué à placer le Canada dans la position brillante qu'il a occupée à Philadelphie vis-à-vis des nations les plus avancées du monde.

— "Espérant que vous figurez avec autant d'honneur à la prochaine Exposition internationale,

"J'ai l'honneur d'être
"Votre, etc.,
"J. PERREAULT,
"Sec. de la Com. Canadienne."

Il est donc incontestable que le vinaigre produit par M. Lefebvre est de première qualité, qu'il est pur, exempt de tout acide. Jamais industrie ne mérita donc plus que celle-ci d'être encouragée. C'est une industrie éminemment nationale, fondée par un de nos compatriotes les plus actifs, et qui fait vivre déjà plusieurs familles. M. Lefebvre a donc raison de compter sur l'encouragement du public et de penser que, si on n'achète pas son produit par patriotisme, on l'achètera par intérêt, puisqu'il n'y a pas sur le marché un meilleur article. Dernièrement, on confisquait à Chicago mille barils de vinaigre, et il est connu qu'il se vend tous les jours une quantité de vinaigre adulteré. On est sûr, quand on achète le vinaigre de M. Lefebvre, d'acheter un produit d'une pureté qui défie l'analyse de tous les chimistes.

Qu'on demande donc partout du vinaigre de M. Lefebvre, l'on aura du vrai vinaigre, et l'on encouragera une industrie nationale.

LE "CITY OF BRUSSELS."

On lit à ce sujet dans le *Courrier des Etats-Unis* :

— "Le steamer de la ligne Inman *City of Richmond*, arrivé le 13 à New-York, a apporté l'heureuse nouvelle que toutes les personnes à bord du *City of Brussels* sont saines et sauvées. Ce steamer a été rencontré mardi dernier par le *City of Richmond*, par 46° 30' de latitude et 4° 13' de longitude, navigant sous voiles par suite de la rupture de son arbre de couche, survenue le lundi 23 avril. Tout le monde allait bien à bord, et la seule chose dont le steamer désemparé eût besoin était un supplément de vivres, qui lui a été fourni. Les probabilités sont que le *City of Brussels* arrivera à destination dans les derniers jours de cette semaine.

— "Parmi les passagers de ce steamer était M. Gall, officier à New-York, No. 21 Union Square, qui est revenu avec le *City of Richmond*, par lequel il repartira samedi prochain pour l'Europe. Voici le résumé du rapport de M. Gall :

— "Le *City of Brussels* a quitté le port de New-York le samedi 21 avril. Rien à signaler jusqu'au lundi 23. Ce jour-là, à sept heures et demie du matin, pendant que les pèlerins faisaient leurs dévotions habituelles, on a entendu un craquement et ressenti une secousse qui ont mis brusquement fin aux exercices religieux. La machine a stoppé, et vérification faite on a reconnu que l'arbre de couche était rompu. Les officiers s'étant empressés d'annoncer aux passagers qu'il n'y avait nul danger, les craintes qui commençaient à se manifester se sont promptement calmées.

— "Le mercredi 25, on a fait des signaux à un steamer français de nom inconnu qui, au rapport de M. Gall, aurait vu les signaux et y aurait même répondu, mais aurait continué sa route sans en tenir compte. Le samedi 28, on a été accosté par une barque islandaise qui a promis d'annoncer l'accident à tous navires qu'elle pourrait rencontrer. Le lundi 30, on a rencontré un brick norvégien, qui a offert ses services, mais on n'en avait pas besoin et on l'a simplement prié d'annoncer l'accident aux navires qu'il rencontrerait. Enfin, mardi dernier, a eu lieu la rencontre du *City of Richmond*."

— Le papier Rigollet, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAU, 223, rue McGill, Montréal.